



DOSSIER DE CANDIDATURE du CRD
en CLASSE à HORAIRES AMÉNAGÉS ARTS DU SPECTACLE
Spécialité DANSE (CHAD)
ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

à remettre complet au conservatoire au plus tard le 30 mars 2024
(voir la liste des pièces à fournir)

ÉLÈVE : NOM Prénom
Date de Naissance : / / Nationalité :

REPRÉSENTANTS LÉGAUX :

Situation familiale

Mariés Pacsés Divorcés Séparés Célibataire Veuve/veuf

Représentant 1, NOM et Prénom :

.....

Date de naissance : / /

Adresse (n° et rue) :

Code Postal : Ville :

Représentant 2, NOM et Prénom :

.....

Date de naissance : / /

Adresse (si différente représ. 1) :

Code Postal : Ville :

Si quartier à Saint-Germain-en-Laye (plan des quartiers sur <https://www.saintgermainenlaye>), préciser :

Cœur de ville et quartiers forestiers Alsace / Pereire Lycée international Rotondes / Saint-Léger
 Sous-préfecture / Pontel Hôpital Debussy / Schnapper

CONTACT :

Tél. Domicile : Tél.Travail : Resp. 1 Resp.

2.....

Mobile : Resp. 1 Resp. 2.....

Élève.....

Adresse mail du représentant 1 : (écrire en majuscules)

Adresse mail du représentant 2 : (écrire en majuscules)

AUTRE PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :

NOM : Prénom : Téléphone :

.....

OBJET DE L'INSCRIPTION :

Je soussigné/e (Responsable légal)

.....

souhaite une admission de (nom et prénom de l'enfant)

.....

en classe de : 6^e 5^e 4^e 3^e pour la rentrée scolaire 2024-2025

Dominante demandée : *Danse classique* *Danse contemporaine* **Remplir la partie au verso**

Cursus ou enseignement artistique suivi en 2023-24 :

CRD de Saint-Germain-en-Laye Autre établissement

.....

Adresse :

.....

Danse : Classique (niveau actuel*)

.....

Contemporain (niveau actuel*)

.....

Autre (niveau actuel*)

.....

* ou nombre d'années

N.B : Les élèves seront convoqués à une audition et à un entretien **mercredi 3 avril entre 9h et 18h** (horaires confirmés ultérieurement)

ATTENTION : vous devez remplir parallèlement un dossier de demande d'admission en classe à horaires aménagés pour le collège en joignant une demande de dérogation y compris si votre enfant est affecté au collège Debussy.

Je soussigné(e) Madame/Monsieur

.....

Responsable de l'enfant

.....

certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du conservatoire (**), et m'engage à le respecter.

- Souhaitez-vous recevoir par mail les informations sur les manifestations du CRD ? **OUI** **NON**
- J'autorise la Ville de Saint-Germain-en-Laye à réaliser une captation (image et/ou son) de mon enfant ou de moi-même (élève majeur) lors d'un spectacle ou d'un cours et sa diffusion à des fins exclusives d'information (brochure, site internet...) **OUI** **NON**

Les données collectées par le biais de ce formulaire sont exclusivement destinées et nécessaires à l'inscription et à la scolarité de votre enfant (ou de vous-même) au conservatoire (CRD). Les destinataires des données sont les services et agents du CRD et de la Ville (état civil, régie, trésorerie principale...). Les données seront conservées sur le logiciel de gestion de scolarité du CRD. Le responsable légal de ce traitement est Monsieur le Maire de Saint-Germain-en-Laye.

Vous avez la possibilité de retirer votre consentement à l'utilisation de vos données à tout moment et d'exercer vos droits d'accès et de rectification, d'effacement et d'opposition, vos droits à la limitation du traitement, vos droits à la portabilité des données, vos droits de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage) par les moyens suivants :

- *En vous rendant à de la Direction des Affaires Administratives : 86, rue Léon Désoyer (ne pas oublier de vous munir d'un justificatif d'identité).*

- En écrivant à : Mairie de Saint-Germain-en-Laye, Direction des Affaires Administratives, ou au Délégué à la Protection des Données, 16 rue de Pontoise - BP 10101, 78101 Saint-Germain-en-Laye cedex, en exposant votre demande et en justifiant de votre identité.

Vous pouvez également formuler une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Le refus de communiquer vos données aura pour conséquence de ne pouvoir donner suite à votre demande d'inscription.

En cochant la case ci-contre, je confirme avoir donné mon accord exprès à la collecte de mes données personnelles dans le cadre du contexte exposé ci-dessus.

• Je souhaite m'acquitter des droits de scolarité en :

- 1 fois à réception de la facture du mois d'octobre (envoi en novembre)
- 6 fois par prélèvement automatique mensuel (factures d'octobre à mars) ***

(**) Le règlement intérieur du Conservatoire (CRD) est disponible au CRD et figure sur le site internet de la Ville (www.crd-saintgermainenlaye.fr).

(***) Le choix du prélèvement automatique s'applique pour le règlement de l'ensemble des prestations de la Ville, pour un montant supérieur ou égal à 200,00 €.

Saint-Germain-en-Laye, le

Signature :



VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL
CLAUDE-DEBUSSY
3 rue du Maréchal Joffre - 78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél : 01 30 87 21 65



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- 1 justificatif de domicile (facture d'électricité ou d'eau, photocopie de quittance de loyer, ...)
- L'autorisation d'hospitalisation ci-dessous dûment complétée (même pour les élèves majeurs)
- 1 attestation d'assurance Responsabilité civile (à remettre au plus tard fin septembre 2024)
- La fiche d'inscription remplie et signée (inscription, règlement, droit à l'image et mode de paiement)
- La copie des bulletins scolaires de CM2 des 1^{er} et 2^e trimestres 2023-2024

Pour les nouveaux élèves uniquement :

- 1 photo d'identité

Pour les danseurs uniquement :

- un certificat médical d'un médecin daté de moins de 3 mois attestant la capacité de l'enfant à la pratique de la danse

Si vous souhaitez un prélèvement automatique (pour une première inscription ou un changement de RIB uniquement) :

- 1 autorisation de prélèvement SEPA (en page 2)
- 1 RIB

Pour une demande d'inscription d'un élève venant d'un autre établissement :

- 1 certificat de scolarité récapitulatif le ou les cursus suivis, ainsi qu'une attestation de récompense(s) avec cachet de l'établissement

Optionnel : Pour les élèves Saint-Germainois uniquement :

- Une Attestation de Quotient Familial CAF (à défaut, votre dernier avis d'imposition)*.

Tout comme les frais de scolarité, les frais de dossier sont gérés par la Régie centralisée. Toutes les factures sont dématérialisées.

La somme due devra être réglée, **après réception de la facture** : en carte bancaire sur internet (portail famille du site de la Ville) OU en prélèvement automatique (si vous avez opté pour ce mode de paiement pour les frais de scolarité) OU en carte bancaire, chèque à l'ordre de « Régie centralisée », espèces au guichet de la Régie centralisée (au Centre administratif de la Ville). Les frais peuvent également être réglés en totalité ou partiellement, avec le Pass + et/ou le Pass Culture (utilisable pour les frais de

scolarité et/ou d'inscription).

* Pour les Saint-Germainois, les frais de scolarité seront calculés sur la base du QF CAF. A défaut de justificatifs, le plein tarif sera appliqué.

* Pour toute information sur le règlement des factures écrire à regie.centralisee@saintgermainenlaye.fr

Autorisation d'hospitalisation :

Je soussigné(e), M. / Mme, Responsable de l'enfant :

Nom : Prénom :

.....

autorise le responsable du CRD à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de l'élève (ou par mon état - élèves majeur) : transport au centre hospitalier de Poissy/Saint-Germain-en-Laye, et à faire pratiquer si besoin toute intervention.

Coordonnées des personnes à prévenir en cas de nécessité :

Qualité..... NOM..... Prénom.....

Tél :/...../...../...../.....

Qualité..... NOM..... Prénom.....

Tél :/...../...../...../.....

Qualité..... NOM..... Prénom.....

Tél :/...../...../...../.....

Fait à, le

.....

Signature :



MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

REFERENCE UNIQUE DU MANDAT : FR21VIL480461

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez :

- la Régie de Recettes Centralisée Ville de Saint-Germain-en-Laye à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte,
- votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Régie de Recettes Centralisée Ville de Saint-Germain-en-Laye.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

NOM, PRENOM et ADRESSE DU DEBITEUR

NOM et ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT
TENEUR DU COMPTE A DEBITER

COMPTE A DEBITER